

PRÉSIDENTE FRANÇAISE D'UNE UNION EUROPÉENNE AU COEUR DE LA SANTÉ MONDIALE



La France et l'Union européenne (UE) ont de tout temps été des actrices centrales de la santé mondiale. La pandémie de Covid-19 qui a porté les enjeux en matière de santé mondiale au plus haut niveau de l'agenda politique international a été un nouvel exemple de leur rôle moteur. En œuvrant notamment en faveur d'une réponse internationale rapide et équitable via la mise en place de la plateforme ACT-Accelerator (ACT-A) ou en se mobilisant fortement lors du Global Health Summit du 21 mai 2021, elles ont démontré qu'elles prenaient la mesure du défi majeur auquel le monde était confronté. Le leadership de la France s'est par ailleurs démarqué à travers le partage de vaccins dont elle a été l'initiatrice, son soutien en faveur du développement des capacités de production en santé au Sud, ainsi qu'un portage politique de valeurs fondamentales pour faire des produits médicaux de lutte contre le Covid-19 des biens publics mondiaux.

Près de deux ans après le début de la pandémie, et malgré les efforts importants mis en œuvre par la communauté internationale pour répondre à la crise, l'accès

équitable aux produits de lutte contre le Covid-19 ne s'est pourtant pas concrétisé. Un tel constat rend urgent et plus indispensable que jamais le renforcement de la solidarité et de l'architecture sanitaire internationale. A l'aune des nombreux débats qui marquent actuellement les discussions internationales à ce sujet, l'Union européenne se doit de saisir cette opportunité pour faire prévaloir son modèle et ses valeurs et parler d'une seule et unique voix.

De janvier à juin 2022, la France prendra la présidence du Conseil de l'Union et a choisi de faire de la santé mondiale l'une de ses priorités. Nous saluons cet engagement fort, et invitons la France à mettre en application ce portage politique de la santé mondiale à travers des propositions concrètes en faveur de la solidarité internationale pour la santé, d'une meilleure cohérence des politiques publiques en la matière et d'un soutien renforcé à la recherche, au développement et à l'innovation qui permette véritablement un accès équitable aux produits et technologies de santé.

PROMOUVOIR LE RÔLE CENTRAL DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE SUR LA SANTÉ MONDIALE

→ Organiser un événement pour le 20ème anniversaire du Fonds Mondial

La présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) interviendra alors que le Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme fête ses 20 ans. Depuis sa création, le Fonds a permis d'effectuer des progrès considérables en faveur de la lutte contre ces trois maladies mais la pandémie de Covid-19 a provoqué des reculs alarmants en la matière. L'année prochaine sera marquée par l'accueil de la 7ème reconstitution des ressources du Fonds mondial par les Etats-Unis, une échéance critique pour atténuer les impacts dévastateurs du Covid-19 sur les trois pandémies. Depuis sa création, la France a joué un rôle politique et financier majeur en faveur du Fonds mondial, un leadership s'est notamment confirmé par son accueil de la dernière reconstitution des ressources et

l'atteinte de la cible des 14 milliards de dollars. **En tant que présidente du Conseil de l'Union européenne, la France doit tirer profit de ce positionnement fort pour garantir que la lutte contre les trois maladies soit une priorité de l'agenda international** en matière de santé mondiale et maintenir la mobilisation historique de l'Équipe Europe en la matière.

→ **Organiser la deuxième édition du Global Health Summit**

Le 21 mai dernier, le Global Health Summit co-organisé par la Commission européenne et la présidence du G20 tenue par l'Italie a été un moment décisif qui a permis l'adoption de la Déclaration de Rome. **Prévoir une deuxième édition permettrait d'établir un premier bilan des engagements pris et des avancées mises en œuvre pour lutter contre la pandémie tout en développant et de promouvant une approche commune entre les membres de l'UE sur ce sujet.** S'il n'est pas possible de prévoir où en sera la réponse à la pandémie actuelle à ce stade, il est certain qu'elle ne sera pas définitivement derrière nous et que la préparation aux prochaines continuera de demander une attention particulière à la coopération multilatérale.

→ **Mettre en avant les initiatives favorisant l'accès de l'innovation en santé au profit du plus grand nombre**

En se mobilisant très tôt pour le partage de doses, en soutenant le développement de capacités de production locales - particulièrement en Afrique -, en permettant à Unitaid et au Medecine Patent Pool (MPP) de mener à bien ses missions pour rendre les produits de santé accessibles et de manière équitable dans le monde en développement, la France s'est positionnée au cœur des dispositifs de riposte mondiaux à la pandémie. L'actuelle stratégie d'Unitaid s'étend sur la période 2017-2021 et sera prochainement renouvelée, à l'occasion de ses 15 ans. Aux côtés de Wellcome et de l'Organisation Mondiale Santé (OMS), Unitaid co-dirige le pilier traitements de l'ACT-A visant à organiser les efforts mondiaux pour garantir un accès équitable aux traitements contre la Covid-19. Par ailleurs, le MPP a temporairement élargi son mandat pour y inclure toute technologie de santé susceptible de contribuer à la riposte mondiale contre la pandémie de Covid-19 pour laquelle l'octroi de licences pourrait faciliter l'innovation et l'accès. Avec le soutien d'Unitaid, cela permet au MPP d'offrir son expertise en matière de propriété intellectuelle et de licences à l'OMS afin de supporter au mieux l'effort mondial. **La France, à l'occasion de sa présidence, devra continuer de soutenir ces dispositifs et les promouvoir auprès de ses partenaires européens.**

S'ASSURER QUE LA SANTÉ MONDIALE SOIT PRISE EN COMPTE DANS LES PROCESSUS EN COURS

→ **Intégrer la santé mondiale au sein du Sommet entre l'Union Africaine (UA) et l'Union Européenne**

La France appelle de ses vœux un cadre partenarial renouvelé entre les continents africain et européen. Le Sommet UE-UA, qui se tiendra sous présidence française de l'UE, sera à ce propos un moment décisif. Au regard du contexte actuel, un tel événement ne saurait oublier de prendre en compte les questions sanitaires. Suite à la réunion ministérielle UE-UA du 26 octobre, un renforcement de la prise en compte de ces enjeux doit intervenir. **La santé doit en effet être abordée dans ce cadre via une approche basée sur les droits humains et non uniquement comme un levier de croissance économique.** Nous souhaitons que les questions de santé et de recherche, développement et innovation (RDI) en santé puissent y être traitées au titre d'une priorité propre tant les enjeux sont partagés et où un renforcement

de la collaboration sur ces questions serait mutuellement bénéfique. **Des cibles et engagements financiers doivent être clairement identifiés pour soutenir le renforcement des systèmes de santé et la préparation et la réponse aux pandémies** en s'appuyant sur l'Aide publique au développement mais également sur d'autres sources de financements, y compris les ressources domestiques. Nous considérons également que **les questions liées à la nutrition et aux droits à la santé sexuelle et reproductive devraient davantage être prises en compte**, notamment s'agissant de leur intégration dans les systèmes de santé.

→ Assurer une dimension globale à HERA

L'autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA) est l'une des principales composantes de l'Union de la santé qui devrait être finalisée durant la PFUE. La France pourrait ainsi soutenir la mise en place de ce nouveau dispositif et s'assurer que sa gouvernance, ses mécanismes de redevabilité, les conditionnalités prévues et la dimension internationale envisagée permettent effectivement de lui conférer l'impact nécessaire en matière d'accélération du développement et de la diffusion des outils de lutte contre les futures menaces sanitaires. Pour contribuer à l'architecture de la santé mondiale, HERA devra disposer d'outils et de mécanismes lui permettant de garantir un accès mondial aux thérapies et aux vaccins développés. **Si l'UE veut être à la pointe de l'action mondiale en cas d'urgence sanitaire par le biais de HERA, elle devra traiter les outils médicaux résultant des investissements publics comme des biens publics mondiaux.** Le financement du développement de contre-mesures appropriées ne suffira pas si HERA n'exige pas que ces produits de santé soient disponibles à l'échelle mondiale. **L'expérience actuelle prouve que la mise en place de conditionnalités d'accès n'entrave pas une réponse rapide en cas d'urgence sanitaire.** De nombreuses organisations de la société civile, notamment françaises, se sont exprimées¹ sur l'importance décisive d'assurer une mise en place appropriée aux enjeux pour ce nouveau dispositif et exhortent la commission et le conseil d'élaborer des politiques contraignantes claires soulignant les engagements de HERA en matière d'accès mondial aux outils médicaux et de transparence des chaînes d'approvisionnement mondiales.

RENFORCER L'IMPACT DES INTERVENTIONS ET DES RÈGLES EUROPÉENNES SUR LA SANTÉ MONDIALE

→ Réviser le cadre stratégique en santé mondiale

Le cadre stratégique actuel de l'UE en matière de santé mondiale remonte à 2010, bien avant l'instauration des Objectifs de développement durable. En 2019, la présidence finlandaise du Conseil a initié un projet pluriannuel destiné à "renforcer le rôle de l'UE dans la coopération en santé mondiale" en lien avec les présidences suivantes et qui était supposé s'achever sous présidence française. Ce projet visait à identifier les marges d'amélioration de la stratégie existante, d'assurer une meilleure collaboration entre les différents services de l'Union (DG développement mais aussi économie, commerce, recherches, politiques environnementales notamment) et avec les Etats membres afin de renforcer leur action et leur position internationale sur les questions de santé mondiale. **La PFUE devrait être l'opportunité d'aboutir à une feuille de route opérationnelle pour faire avancer la position de l'UE en santé mondiale et d'adopter des conclusions du Conseil enjoignant la commission à rénover ce cadre stratégique selon un calendrier arrêté et autour d'objectifs clairs.**

¹ <https://www.ghadvocates.eu/hera-should-prioritise-the-public-interest-remain-accountable-to-citizens-and-ensure-equitable-and-affordable-access-to-medical-tools/>

→ Annoncer le lancement d'une Team Europe Initiative pour le Renforcement des systèmes de santé en Afrique

La pandémie de Covid-19 a eu un impact dévastateur sur les progrès accomplis ces vingt dernières années en matière de santé mondiale. Elle a mis en lumière l'importance de systèmes de santé publics forts et résilients pour répondre de manière rapide, efficace, équitable et adaptée aux crises sanitaires. Dans un tel contexte et étant donné son engagement historique en faveur du renforcement des systèmes de santé, **la France doit tirer parti de sa présidence de l'Union européenne pour lancer une Team Europe Initiative en faveur de ces enjeux**. En effet, si la géographisation du budget européen de coopération internationale permet un meilleur alignement avec les contextes locaux, elle ne doit pas nuire à la prise en charge des enjeux globaux. La santé est en effet trop rarement couverte par la programmation au sein des pays partenaires, renforcer la coordination entre les interventions Etats membres et celles de la Commission permettrait ainsi une meilleure prise en charge de cette question transversale au niveau du continent africain. Ainsi le lancement d'une Team Europe Initiative sur le RSS régionale lors du Sommet UE-UA serait un livrable essentiel pour une PFUE prenant à bras le corps les enjeux de santé mondiale dans le renouvellement du partenariat entre les deux continents.

→ Assurer que la révision de la législation pharmaceutique de l'UE soutienne l'accès équitable aux innovations de santé

La stratégie pharmaceutique de l'UE prévoit de couvrir un bon nombre d'enjeux déterminants lorsqu'il s'agit d'accès à des traitements et autres vaccins en Europe qui soient efficaces et abordables financièrement. Parmi ces sujets on retrouve la révision globale de la législation pharmaceutique et l'élaboration conjointe de principes concernant la fixation des prix, de l'amélioration de la transparence et des coûts de recherche et de développement. A l'occasion de cette structuration de première importance au sein de l'UE, **la France devrait s'appuyer sur sa présidence du Conseil pour renforcer l'harmonisation entre Etats membres et promouvoir ses bonnes pratiques**. Ainsi, sur la transparence, notamment des coûts de Recherche et Innovation, la France est reconnue comme par l'OMS comme une bonne élève². Elle pourrait promouvoir un alignement des standards européens sur ce sujet et inciter à un renforcement du cadre d'évaluation de l'impact social des recherches subventionnées. Les questions de l'antibiorésistance, d'amélioration de l'accessibilité aux médicaments ou de la lutte contre les besoins sanitaires non-couverts sont autant de sujets pour lesquels elle est en pointe et devrait entraîner le reste de l'Union. Au regard du calendrier envisagé et des principaux résultats attendus pour la seconde moitié de 2022, la présidence française pourra contribuer de façon importante en faisant appel aux bons exemples nationaux au niveau de l'Union et en faisant avancer les débats dans la bonne direction.

Contact :

Yann Illiaquer, Coordinateur Analyse et Plaidoyer
yilliaquer@ghadvocates.org

² <https://www.euro.who.int/en/publications/abstracts/what-is-the-evidence-on-legal-measures-to-improve-the-transparency-of-markets-for-medicines-vaccines-and-other-health-products-w rld-health-assembly-resolution-wha72.8-2021>